



*L'Évangile de la vie se trouve au cœur du message de Jésus  
Reçu chaque jour par l'Église avec amour, il doit être  
annoncé avec courage et fidélité comme une bonne nouvelle  
pour les hommes de toute époque et de toute culture*

*Jean-Paul II*

**Vox Vitae n° 323**

## **La bioéthique est-elle une matière complexe ?**

C'est un sentiment répandu. L'importance au sujet, ses enjeux, ses nombreuses connexions avec le monde scientifique, avec la philosophie ou les sciences humaines ne permettent pas de faire l'économie de présentations souvent difficiles, parfois jargonantes. Les compte rendus des derniers congrès que nous reproduisons en page 4 de ce feuillet en convaincront sans doute plus d'un lecteur.

Faut-il pour autant confiner ces matières dans des cercles de spécialistes ? Certainement pas. Ce qui se passe dans nos sociétés est finalement extrêmement simple dans son atrocité : Un enfant conçu sur huit meurt dans un avortement légal enregistré. En France ou en Angleterre, on en est à un sur cinq. La différence provient peut-être de ce que l'enregistrement est plus rigoureux dans ces pays.

Tous, nous avons à l'oreille ces mises en garde de braves gens et aussi de plus malicieux : « Attention, ne jugez pas, tout cela est si délicat, ce sont des problèmes humains très complexes ».

Certes, chaque avortement a une histoire et nul ne doit s'instituer en juge collectif des personnes. Quelle que soit la qualification morale de chaque cas particulier, à l'échelle macroscopique, l'avortement est devenu un massacre, qui prend l'ampleur d'un génocide.

Et devant ce massacre, les gens de bon sens et de bonne foi ne peuvent tout simplement pas ne pas réagir. Et ils se posent des questions. Qu'est ce que cette société, la plus nantie de la planète et l'une des plus riches de tous les temps, qui laisse une femme sur cinq ou six en situation de mettre fin aux jours de son propre enfant ? Où est la solidarité tant vantée ?

Quels modèles cette société met-elle en avant, dans lesquels tant de jeunes se fourvoient jusqu'à donner le jour à des enfants dans des conditions inextricables ? A moins que les cœurs ne se soient endurcis au point de faire se multiplier les avortements de pure convenance. Il y a malheureusement un peu de tout cela à la fois.

En Belgique, 15 ans après la dépénalisation de l'avortement, on constate une hausse, lente, mais sûre, du nombre de cas enregistrés : 30% sur cette période. A chaque rapport, la commission d'évaluation enfonce le même clou : il faudrait mieux informer les femmes à propos de la contraception.

Mieux informer à ce sujet, c'est d'abord faire savoir que, dans un pays comme la France où une femme sur cinq avorte dans sa vie, 71% utilisent pourtant une contraception systématique. Mieux s'informer, c'est malheureusement apprendre que dans un pays de haute civilisation, *trois quart des grossesses non planifiées finissent par un avortement.*

Notre commission d'évaluation nationale se retire derrière le manque de moyens pour ne pas investiguer davantage, mais il n'y a pas de raison pour que, si elle cherchait, elle n'aboutisse à des conclusions similaires..

Dans nos sociétés, on surconsomme pilules anticonceptionnelles, stérilets, préservatifs... Ce faisant, on avorte d'ailleurs bien plus souvent qu'on ne pense. Les remèdes ne sont pas à trouver dans une augmentation encore plus marquée de ces procédés, mais dans un infléchissement des modèles sociaux construits depuis les années soixante.

La façon d'envisager et de vivre la sexualité qui s'est banalisée ces dernières décennies, surtout parmi les jeunes, doit être corrigée. L'éducation à la responsabilité doit être remise à l'honneur. C'est aussi une éducation à

<sup>1</sup> Le lecteur trouvera tous les détails dans la très officielle revue « Etudes et Résultats », n° 522- septembre 2006 de la DREES, Ministère français de l'emploi et de la Cohésion sociale.

la liberté par rapport à la tyrannie des modèles à la mode.

Il faut aussi s'interroger sur les valeurs des adultes. La poursuite effrénée et parfois exclusive de la réalisation de soi par l'obtention de succès individuels rend la vie impossible. C'est vrai au travail, dans la vie sociale, mais aussi et surtout dans la vie familiale. Il y a des domaines où il faut redécouvrir l'acceptation de l'imprévu, de l'échec, de la souffrance : Admettre ses limites, celles de son conjoint. Accueillir l'enfant qu'on n'avait pas prévu, l'enfant différent de celui qu'on avait imaginé, accepter de ne pas avoir l'enfant que l'on désirait quand les moyens légitimes ont été épuisés ; accepter que le bien de la famille et de ses membres entraîne parfois (souvent) des sacrifices personnels ; pour des chercheurs, avoir le courage de renoncer à un succès technique et que l'humanité sorte grandie de ce renoncement ; à tous les niveaux, avoir le discernement d'identifier les impasses idéologiques et l'humilité de faire marche arrière quand il le faut. Voilà les remèdes..

Ce dont on a le plus besoin, ce n'est pas de technique, de grands moyens, mais d'amour. Et la bioéthique, alors, deviendra toute simple.

**Pro Vita**

**Passionnant et édifiant :**

**Le nouveau livre de  
Mgr MICHEL SCHOOYANS :**

## **Le Terrorisme à Visage Humain**

En collaboration avec Anne-Marie Libert.

Préface du Cardinal A. Lopez Trujillo

**Editions F-X de Guibert**

Comment la contraception chimique s'est elle répandue ? Comment a-t-on caché jusqu'à nos jours qu'elle était aussi abortive ?

Comment certains courants idéologiques relayés par des ONG en cour auprès de l'ONU font pression sur les institutions internationales et sur les Etats pour imposer des politiques mortifères ?

Vous apprendrez tout sur la tactique du salami et sur l'émergence d'un droit à l'objection de conscience contre les menées de ce terrorisme en col et blouse blancs.

Un livre supérieurement intéressant pour qui veut comprendre la nature des enjeux bioéthiques.

Comme d'habitude, Mgr Schooyans se fonde sur une documentation extraordinairement riche et rigoureuse. En même temps qu'un ouvrage de fond, salué par le cardinal Lopez Trujillo, président du Conseil pontifical pour la Famille, il fournit une mine de références à tout qui souhaite approfondir ce sujet crucial.

A lire absolument.

22 EUR- Port offert par Pro Vita.



**L'Eglise  
n'acceptera  
jamais**

## **l'avortement**

**Ce 28 septembre, le pape Benoît XVI recevait le nouvel ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège, venu lui présenter ses lettres de créance. Il a exposé ses craintes à propos de projets en cours dans son pays natal et réaffirmé la position de l'Eglise.**

Il a exprimé le vœu que les débats en cours sur des avortements tardifs éclaireront les politiciens responsables et, en particulier, « leur imprimeront la conscience que même une invalidité attendue de l'enfant à naître ne peut constituer la justification d'une interruption de la grossesse ».

«Une vie, même marquée par le handicap a autant de valeur et est aussi voulue par Dieu qu'une autre ; de plus, la vie sur terre, ne peut jamais offrir à quiconque la garantie qu'il ne sera pas sujet un jour à des limitations physiques, mentales ou spirituelles ».

Le pape a conclu en assurant que l'Eglise catholique ne « cesserait jamais » de prodiguer aux nations ses graves mises en garde sur ces sujets, comme sur la question des recherches sur les cellules souches embryonnaires.

### **Des lecteurs nous écrivent.**

*„Chers amis de 1000 Kreuze für das Leben“*

*Bravo pour votre idée de manifester ainsi en silence, le 23 septembre, au nom des 1000 petits êtres humains qui, chaque jour, dans votre pays, sont supprimés à cause de l'inconscience de leurs géniteurs, de l'irresponsabilité des autorités et de l'indifférence de la population.«*

*Leur bien le plus précieux, la vie, leur est ainsi brutalement et légalement arraché.*

*Si «naître, c'est recevoir tout un univers en cadeau », être avorté, c'est en être privé à jamais !*

*Bon courage et bon succès dans votre action exemplaire.*

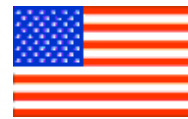
*Des lecteurs de Kraainem.*

*Nous transmettons bien volontiers copie de ces encouragements à l'association organisatrice à Berlin.*

**Vous soutenez l'action de Pro Vita, mais vous vous demandez peut-être comment nous aider concrètement ?**

**Notre équipe recherche des traducteurs bénévoles ( quelques pages A4 par mois à partager ) , surtout de l'anglais ou de l'espagnol vers le français ou le néerlandais.**

**Intéressé ? passez un coup de téléphone au 02/513.42.32.**



**Au Sénat et à la Cour Suprême :**

## **L'avortement en débat au niveau fédéral américain.**

**Ce 28 septembre, le Sénat américain a entamé les débats sur une proposition visant à rendre obligatoire l'information préalable des parents lorsqu'un avortement est perpétré sur une mineure.**

Même si cette démarche n'a qu'un impact limité sur l'issue finale, de nombreux parents encourageant malheureusement leurs filles à avorter, dans les cas difficiles, les partisans du « libre choix » tiennent énormément à éviter que les parents puissent intervenir pour empêcher un avortement.

Déjà en juillet, le Sénat avait voté en ce sens, à une large majorité de républicains, appuyés par 14 démocrates.

Mais les opposants ont activé des procédures de blocage. Le Sénat devrait voter la proposition en seconde lecture ; la Maison Blanche a déjà annoncé qu'elle la ratifierait .

Par ailleurs, la Cour Suprême fédérale se penche sur le procès « Doe versus Bolton » qui, avec le cas « Roe versus Wade » est à l'origine de l'interdiction faite aux Etats américains de bannir ou de restreindre l'accès à l'avortement.

Sandra Cano, la plaignante connue sous le pseudonyme Doe, s'étonnait depuis de nombreuses années, que sa cause, une banale affaire de divorce, ait abouti à un arrêt relatif au droit à l'avortement, qu'elle n'aurait jamais sollicité.

Ayant eu accès à son dossier, elle déclare aujourd'hui y avoir trouvé des pièces munies d'une signature qu'elle n'aurait jamais donnée. Elle soupçonne son avocate, commise d'office, Mrs Margie Pitts Hamer, membre de l'American Civil Law Union et militante bien connue du « libre choix », d'avoir manipulé son dossier, afin d'y introduire « le droit à n'avoir plus d'enfant après son divorce » et de faire avancer ainsi sa propre cause.

Cette controverse est intéressante. Si les dires de Mrs Cano sont confirmés, une lourde hypothèque pèsera autant sur les méthodes du mouvement « pro choice » que sur le fonctionnement de la justice américaine, au moins à l'époque. Elle pourrait surtout consti-

tuer une première étape vers la révision de la funeste jurisprudence Roe contre Wade.

#### **Dernière nouvelle :**

*Ce lundi 16 septembre, la Cour Suprême a rendu un arrêt par lequel elle refuse de revoir les affaires Roe contre Wade et Doe contre Bolton.*

*Les avocats de Norma Mc Corvey et de Sandra Cano avaient plaidé le réexamen de cette jurisprudence à la lumière des apports de la science depuis les procès originaux de 1973.*

*La décision de la Cour n'implique pas qu'elle ne soit pas disposée à revoir sa jurisprudence dans le cadre d'une autre affaire.*

### **Manipulations de l'humain**

L'instrumentalisation de l'humain poursuit son chemin .

Pour le recteur de la KUL , en matière de procréation médicalement assistée et de recherche sur embryons, la foi (chrétienne) et l'intérêt du patient peuvent entrer en conflit ; il prévient que son institution donnera la priorité au second sur la première. Qu'en penser ?

Si l'embryon est convoité comme terrain d'expériences pour la recherche fondamentale, l'adulte a, lui aussi, des secrets à livrer. Un professeur australien propose ainsi de se livrer à des expérimentations sur des malades en coma dépassé. Le cauchemar éveillé ?

Vingt ans après l' « Œuf transparent », Jacques Testart dénonce à nouveau la dérive eugénique du diagnostic préimplantatoire. Un témoignage impressionnant.

Dans notre prochaine édition, nous nous pencherons plus particulièrement sur ces trois interventions.

**CONGRES  
INTERNATIONAL  
pour une  
NOUVELLE  
EVANGELISATION**

**Bruxelles, Toussaint 2006**

**28 octobre –  
05 novembre 2006**

***Pro Vita sera présent sur le site central de la Basilique Nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg, au côtés de nombreuses organisations pour faire entendre la voix des sans voix, chaque après-midi, du 30 octobre au 04 novembre.***

***Le samedi 04 novembre :***

***En finale du Congrès :***

***Consécration à la Très Sainte Vierge***

***Invoquée comme Mère de la Vie et Mère de la Famille***

***Départ de l'Eglise de la Madeleine, avenue de Jette, à 15h30***

***Transfert de la statue de Notre-Dame de Fatima en procession vers la Basilique de Koekelberg où aura lieu la cérémonie.***



***Chili : Crise autour de la distribution gratuite de la pilule du lendemain***

***Le 3 septembre dernier, Michelle Bachelet, présidente du Chili,***

***annonçait la distribution gratuite de la pilule du lendemain (Norlevo) aux jeunes filles de 14 ans et plus, sans autorisation préalable des parents.***

Cette déclaration a fait scandale. Pour l'évêque Damian Acune c'est "une incitation à la sexualité irresponsable et un attentat à la vie". Deux partis politiques de droite ont porté l'affaire devant les tribunaux et ont obtenu la suspension temporaire de la mesure.

A l'intérieur même de la coalition au pouvoir, des voix se sont levées contre cette mesure. Soledad Alvear, présidente de la Démocratie chrétienne, a déclaré : « je ne voudrais pas que mes enfants entament leur vie sexuelle à 14 ans. Et si ma fille devait prendre la pilule du lendemain, je voudrais en être avisée ».

Michelle Bachelet, pédiatre de profession, soutient que la pilule du lendemain n'est pas abortive mais "anticonceptionnelle" (NDLR de génétique: "Selon la période du cycle féminin où la "pilule du lendemain" (Norlévo) est prise, soit elle empêche la fécondation et a un effet contraceptif, soit, comme le précise la notice de la pilule, elle a peut-être aussi une action "anti-nidatoire" et donc un effet abortif."

Elle explique que cette mesure est avant tout "démocratique" et qu'elle propose aux jeunes filles "une alternative qui ne soit ni l'avortement, ni la grossesse".

Le politologue Patricio Navia analyse le contexte politique actuel. Pour lui, la crise actuelle est symptomatique d'un malaise plus profond : "en définitive, ses six premiers mois [de présidence de M. Bachelet] sont assez décevants. La population a l'impression qu'elle ne remplit pas ses promesses." La distribution de la pilule du lendemain ne faisait pas partie de son programme électoral

L'Amérique du Sud, aujourd'hui en proie à une déferlante de gauche est très travaillée par les lobbies du contrôle des naissances qui tâchent de profiter de ce contexte politique temporairement favorable pour créer des « acquis irréversibles ». Portons l'avenir de ce merveilleux continent dans nos intentions de prière.

***Congrès sur les cellules souches***

***Deux colloques internationaux, l'un à Rome (à l'initiative de l'Académie Pontificale pour la Vie, de la Fédération Internationale des Associations Médicales Catholiques (FIAMC) et***

**de la Fondation Jérôme Lejeune), l'autre à Paris (sous l'égide de l'Académie Nationale des Sciences) - ont eu lieu récemment sur la question des cellules souches (Source: Genethique.org).**

Si l'Académie Nationale des Sciences n'a pas fait de déclarations triomphalistes sur l'utilisation thérapeutique des cellules souches embryonnaires, le congrès de Rome a, pour sa part, présenté des avancées thérapeutiques significatives concernant des cellules souches adultes et des cellules de sang de cordon ombilical.

Dans un interview au Journal Le Monde, Mgr Sgreccia, président de l'Académie Pontificale pour la Vie, a rappelé les raisons de l'opposition de l'Église à la recherche sur les embryons : *"Il existe aujourd'hui une opposition frontale et définitive à des recherches visant à travailler sur les cellules souches qui ne peuvent être obtenues qu'après la destruction d'un embryon humain. Nous nous devons de défendre celui-ci, cet embryon doté de toutes les potentialités de la vie humaine. Nous ne pouvons adopter d'autres démarches"*. Il a appelé *"au développement des recherches sur les cellules souches humaines d'origine somatique ou présentes dans le cordon ombilical au moment de la naissance"*.

Interrogé sur la solution proposée par l'Église concernant l'avenir des embryons actuellement congelés, Mgr Sgreccia répond : *"la congélation est en elle-même une offense à la dignité. Quelle que soit la solution adoptée, elle sera mauvaise. Nous devons parvenir à une prohibition mondiale de la conservation par congélation avant de réfléchir au devenir des embryons actuellement congelés. Si tel n'était pas le cas, ce serait un encouragement donné à la pratique de la congélation des embryons humains"*. C'est à cette seule condition qu'il sera possible de réfléchir au devenir des embryons actuellement congelés... et non l'inverse.

Enfin, nous nous inspirons ci-après de la synthèse faite par Génétique du Colloque romain.

Les cellules souches embryonnaires sont initialement apparues comme

étant les plus simples à obtenir pour permettre des recherches en matière de thérapie réparatrice d'un quelconque organe adulte. Mais d'autres cellules souches avec les potentialités de se transformer en cellules du cœur, ou du cerveau, ou du foie, ont été découvertes dans le sang, le cordon ombilical ou encore l'épithélium olfactif. Une nouvelle alternative est récemment apparue : celle de transformer des fibroblastes en cellules souches. Ce sont ces recherches sur des cellules souches non embryonnaires qui ont rassemblé 350 participants au Vatican pour faire le point sur l'avancée des publications.

Nicolas Forraz, chercheur à Newcastle, travaille sur les cellules souches issues du cordon ombilical. Il se réjouit de la tenue d'un tel congrès, regrettant que d'habitude *"nos techniques (...) ne rencontrent pas le même intérêt, alors que les résultats thérapeutiques sont probants"*. Dans son intervention, le Pr Colin (Newcastle) a rappelé que jamais personne n'avait démontré que les cellules souches embryonnaires étaient totipotentes. Avec son équipe, le Pr Colin a obtenu à base de cellules de sang de cordon, des cultures de cellules neurales, endothéliales et hépatiques. Il a évoqué la mise au point, avec la NASA, d'un système innovant permettant la culture des cellules de sang de cordon en 3 dimensions.

Le Pr Stauer (Université de Düsseldorf, Allemagne) a exposé des résultats prometteurs : des cellules souches de la moelle osseuse transformées puis injectées chez des patients frappés d'infarctus, auraient permis une amélioration des fonctions cardiaques.

Le Pr David Hess (Medical College de Georgie, États-Unis), a résumé les essais actuels en neurologie, dans les attaques cérébrales, dans la maladie de Parkinson... réalisés soit avec des cellules souches de la moelle osseuse, soit avec des facteurs de croissance pour stimuler les cellules souches endogènes ou les neurones.

Le Pr Yamanaka (Université de Kyoto, Japon) a identifié les facteurs qui génèrent des cellules souches

pluripotentes à partir de cultures de fibroblastes.

Le Pr Claude Huriot (Vice-président du Comité International de Bioéthique de l'Unesco, Président de l'Institut Curie de Paris, France) a abordé la question des cellules souches sous l'angle économique et politique. Selon lui, *"on estime à plus de 15 milliards de dollars le marché des cellules souches utilisées en médecine régénérative"*.

Neurologue et président du congrès, le professeur Gian Luigi Gigli, a mis en garde contre les annonces mensongères, comme celles du Pr Hwang et celles du Pr Lanza - au service d'intérêts économiques. *"Il ne faut pas donner de faux espoirs aux gens. C'est trop simpliste de dire que l'on va soigner avec des cellules embryonnaires qui soulèvent beaucoup de problèmes, comme l'instabilité de l'ADN, ou encore l'absence de compatibilité avec le receveur"* a-t-il insisté.

En recevant les congressistes à Castel Gandolfo, le pape Benoît XVI a déclaré que *"la recherche sur les cellules souches mérite d'être approuvée et encouragée lorsqu'elle conjugue heureusement le savoir scientifique, la technologie la plus avancée et l'éthique, qui postule le respect de l'être humain à tous les stades de son existence"*. Il a dénoncé la recherche sur les cellules souches embryonnaires qui conduit à la destruction de la vie humaine pour laquelle il ne peut y avoir ni compromis, ni tergiversations. Selon lui, une société ne peut pas combattre efficacement le crime alors qu'elle légalise l'atteinte à la vie naissante. Il a déclaré que, dans de telles circonstances, la recherche, bien qu'elle poursuive un résultat thérapeutique, ne peut pas être vraiment au service de l'humanité ; puisqu'elle passe par la destruction de vies humaines qui ont la même dignité que tous les autres être humains, y compris les chercheurs. *"Une bonne finalité ne peut jamais justifier des moyens intrinsèquement illicites. L'histoire elle-même a condamné dans le passé et condamnera dans le futur une telle science, non seulement parce qu'elle est privée de la lumière de Dieu, mais aussi parce qu'elle est privée d'humanité"* a-t-il ajouté.